



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT A LA LOCATION

Décret n° 2015-1437 du 5/11/2015 et décret n°2022-1014 du 19/07/2022

Candidat

- Une pièce d'identité en cours de validité** (CNI, Passeport ou Permis de conduire)
- Un justificatif de domicile :**
 - 3 dernières quittances de loyer ou, à défaut, attestation du précédent bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
 - OU*
 - Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
 - OU*
 - Dernier avis de taxes foncières
- Un justificatif d'activité professionnelle :**
 - Contrat de travail
 - OU*
 - Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours
- Deux justificatifs des ressources :**
 - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
 - 3 derniers bulletins de salaire
 - OU*
 - Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales perçues lors des 3 derniers mois établis par l'organisme payeur

Cautionnaire

- Une pièce d'identité en cours de validité** (CNI, Passeport ou Permis de conduire)
- Un justificatif de domicile parmi les suivants :**
 - Dernière quittance de loyer
 - Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de 3 mois
 - Attestation d'assurance logement de moins de 3 mois
 - Dernier avis de taxes foncières
- Un justificatif d'activité professionnelle** (Contrat de travail)
- Deux justificatifs des ressources :**
 - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
 - 3 derniers bulletins de salaire